



HABILITATION IOBSP NIVEAU 1 (Courtier) 150 heures

Objectifs :

- Acquérir préalablement à l'exercice de l'activité en intermédiation en opérations de banque (ex : crédit) et services de paiement des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative
- Etre en mesure de présenter des dossiers de financement aux banques pour compte des clients, particulièrement en immobilier

Public concerné :

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de s'inscrire à l'ORIAS comme courtiers en crédits.

Niveau* :

Initial

Prérequis :

Aucun

Modalité :

Elearning

Délais et modalités d'accès

- Accès au module de formation en ligne sur la plateforme d'apprentissage [sumatrabymaf2a](https://sumatrabymaf2a.com) 24h après règlement
- Formation disponible 7jours/7, 24h/24 via une connexion Internet haut débit, pendant toute la durée de mise à disposition prévue

Méthode pédagogique

- Formation dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement
- Documentation téléchargeable

Moyens d'évaluation :

- Questionnaire initial d'évaluation des besoins du stagiaire
- Évaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation de la satisfaction à froid



**150 heures avec une possibilité
d'accès au cours durant 6 mois
ou 12 mois selon le tarif**

*Ne correspond pas à un niveau de difficulté mais à un niveau de spécialisation recherché

Accessibilité & handicap

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction des éventuels besoins d'aménagements. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés. **Notre politique handicap**



CAPACITÉ PROFESSIONNELLE IOBSP NIVEAU 1 150 heures

Programme :

Module général (60h) :

- Les savoirs généraux
- Connaissances générales sur le crédit
- Notions générales sur les garanties
- Notions générales sur les assurances des emprunteurs
- Les règles de bonne conduite
- Contrôles et sanctions

Modules de spécialisation obligatoires :

- Crédit consommation et crédit de trésorerie (20h) :
 - Crédits à la consommation
 - Le dossier de financement
- Le regroupement de crédit (20h) :
 - de crédits
 - Le dossier de financement
- Les services de paiement (10h) :
 - Les services de paiement
 - Le dossier de financement
- Le crédit immobilier (40h) :
 - Les projets du client
 - Les types de crédits immobiliers
 - Nombreux cas pratiques